

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pompon écarlate, avec la bombe aux couleurs distinctives des divers bataillons, sauf les sapeurs, qui porteront le pompon de la compagnie hors rang. Le pompon tricolore continuera d'être d'uniforme pour tous les militaires qui le portent actuellement ; il le deviendra pour le caporal-sapeur.

Les soldats employés auprès des officiers pour soigner leurs armes ou panser leurs chevaux ne pourront pas être pris parmi les soldats de première classe.

Les dispositions qui précèdent seront appliquées au régiment étranger. Toutefois, les hommes de troupe y porteront l'épaulette à frange et à torsade rouges avec le corps vert.
(*Moniteur de l'armée.*)

Fribourg. — Le 19 février entreront en caserne tous les officiers supérieurs et les capitaines de l'élite et de la réserve pour :

- 1^o Un cours de théorie sur les nouveaux règlements donné par M. le colonel fédéral *Henri Wieland*, instructeur en chef ;
- 2^o De fortification passagère, par M. le lieutenant fédéral du génie *César Vicarino*.
- 3^o De comptabilité, par M. le major *Henri Wuilleret*, commissaire des guerres cantonal ;
- 4^o D'équitation, par M. le capitaine *Trincano*, Louis ;
- 5^o D'escrime, par l'adjudant-instructeur *Helper*, Joseph ;
- 6^o Connaissance des nouvelles armes, par un armurier de l'arsenal.

AVIS.

Nous prévenons nos abonnés de la Suisse qui n'ont pas encore réglé leur abonnement pour 1868, que nous en prendrons prochainement le montant en remboursement sur la poste.

Nous prévenons également nos abonnés de l'étranger que nous disposerons prochainement sur eux et à présentation du montant de leur abonnement pour l'année courante. France et Italie, fr. 11 ; autres Etats, fr. 16.

L'administration de la *Revue militaire suisse* rappelle que le dividende des actions, exercice 1867, est payable dès fin mars prochain au bureau du Journal, Imprimerie Pache, à Lausanne, de 8 heures à midi, contre la remise du coupon (art. 13 des statuts).

MM. les actionnaires de la *Revue* sont en outre informés que l'assemblée générale du 4 janvier écoulé a pris par mesure d'ordre la décision suivante :

« Tous les coupons d'actions qui n'auront pas été présentés à l'encaissement
« dans le courant de l'année de leur échéance, seront acquis à la société et leur
« montant porté au fonds de réserve. »

IL VIENT DE PARAÎTRE

chez TANERA, rue de Savoie, 6, à Paris,
chez J. CHANTRENS, libraire, à Lausanne,
et à l'Imprimerie PACHE, à Lausanne,

GUERRE DE LA PRUSSE ET DE L'ITALIE

CONTRE

L'AUTRICHE ET LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

EN 1866.

Relation historique et critique par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse. Un fort volume grand in-8^o, avec 7 cartes et plans. — 10 francs. Ce 1^{er} volume, comprenant les événements jusqu'à la bataille de Koeniggrätz inclusivement, sera suivi d'un 2^d et dernier qui paraîtra en avril prochain.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.